

Entre juin et septembre 2012, la fédération Interco-CFDT a lancé une vaste enquête auprès des contractuels des trois versants de la fonction publique, relayée par la CFDT-MAE, l'opération GASCON (Garanties Spécifiques pour les Contractuels). 4 093 agents ont répondu, toutes fonctions publiques confondues (territoriale, hospitalière, Etat). Pour la fonction publique d'État (17,6 % des réponses), les ministères ayant répondu plus particulièrement sont : le ministère des Affaires étrangères, l'Éducation nationale, les Affaires sociales, la Justice et l'Intérieur. Pour le MAE, près de 270 agents ont répondu à cette enquête, dont on trouvera ci-dessous le dépouillement des réponses apportées.

Résultats de l'enquête sur les contractuels de la fonction publique – ministère des Affaires étrangères – Gascon

Denise Dariosecq
Nadine Monchau

LES AGENTS CONTRACTUELS ayant répondu à cette enquête représentent environ 13% des contractuels purs employés par le MAE, hors agents vacataires¹. S'il n'est donc pas possible de considérer leurs réponses comme nécessairement représentatives de l'ensemble de la catégorie d'agents à laquelle ils appartiennent, elles apportent un utile éclairage sur les préoccupations et les opinions exprimées.

Le **portrait-robot** qui se dégage de l'échantillon des réponses est celui d'un homme entre 30 et 50 ans, diplômé du supérieur, employé en CDD en catégorie A, dans une filière à dominante administrative, culturelle ou technique.

Il ne s'estime pas assez informé sur ses droits et compte pour cela principalement sur lui-même, avant, dans l'ordre, ses collègues, les syndicats, et la DRH.

Des éléments positifs : sa situation professionnelle correspond à sa formation, à ses responsabilités, à son ancienneté et à ses acquis professionnels.

Sans surprise, les axes prioritaires sur lesquels il souhaite des avancées en faveur des contractuels sont : les négociations et renégociations du contrat, avec à la clé prise en compte de l'ancienneté, de la formation, et progression de la rémunération; la lutte contre la précarité avec la possibilité d'obtenir un CDI ou d'accéder à la titularisation; le renouvellement abusif des CDD et la prime de fin de CDD; l'accès à la formation. La protection sociale est également une préoccupation forte.

En réponse à la question ouverte de ses priorités non citées dans les questions fermées, il met l'accent sur un sentiment d'iniquité de sa situation au regard de ses collègues titulaires ou plus récemment recrutés, sur le besoin de reconnaissance de ses services en termes de carrière, de rémunération et de stabilité d'emploi, sur l'inquiétude de l'avenir (chômage, retraite). Enfin, les thèmes de la souffrance au travail sont abordés à travers les contraintes horaires et le mauvais management notamment.

La CFDT-MAE remercie une fois encore les collègues qui ont bien voulu répondre à cette enquête dont les résultats confortent les axes sur lesquels elle fait porter ses revendications : la lutte contre la précarité, l'amélioration des droits et garanties de ces personnels et, à l'instar de l'ensemble des agents du MAE, la lutte contre les risques psycho-sociaux.

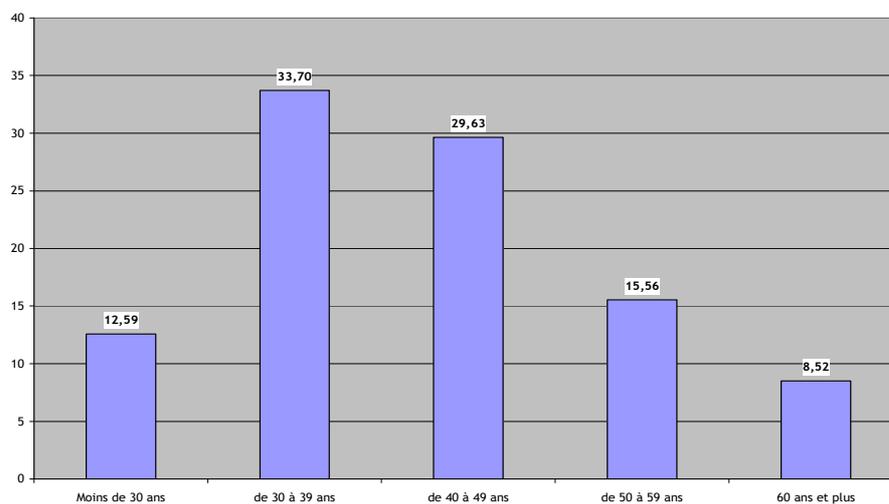
Nous formons le vœu que ce fascicule de la CFDT-MAE, comme la publication « le Point sur ... les contractuels » que notre syndicat produira dans notre prochaine édition, permettront de compléter utilement votre information.



¹ Les contractuels purs du MAE représentent un peu moins de 2000 agents

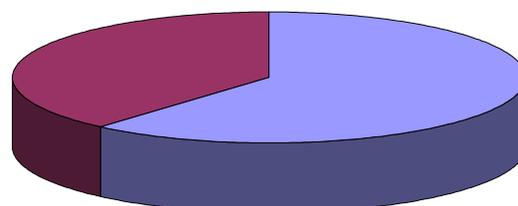
QUESTION N°1 : Quel âge avez-vous ?

Moins de 30 ans	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	de 50 à 59 ans	60 ans et plus	Total
34	91	80	42	23	270
12,59	33,70	29,63	15,56	8,52	100 %



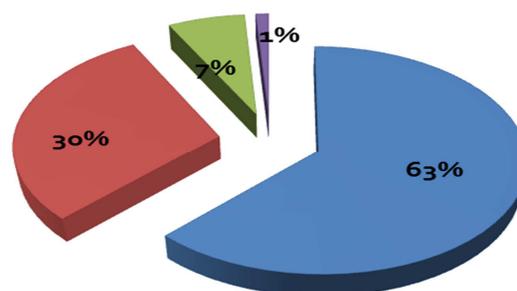
QUESTION N°2 : Vous êtes ?

Hommes	Femmes	Total
166	104	270
61,48 %	38,52 %	100 %



QUESTION 3 : Quelle est la nature de votre contrat actuel ?

CDD	CDI	Autres (1)	Sans Réponse	Total
170	81	18	3	272
62,50 %	29,78 %	6,62 %	1,10 %	100 %

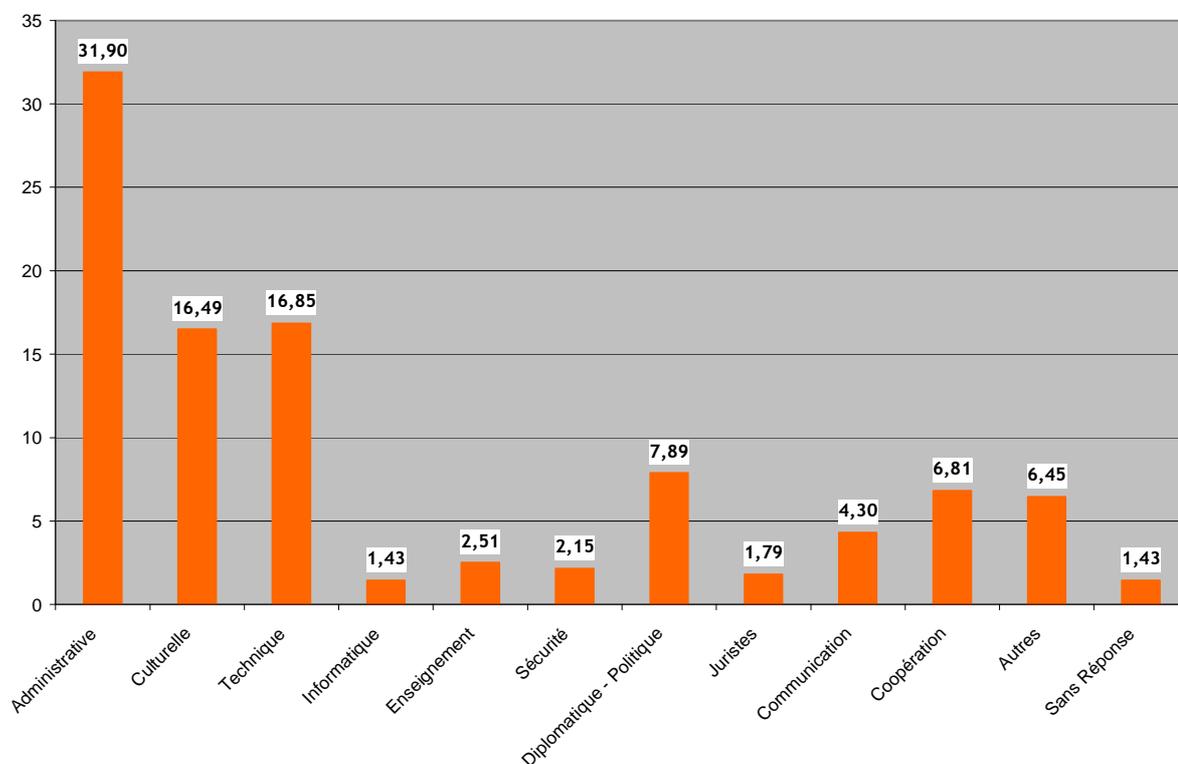


(1) Autres : fonctionnaires détachés d'une autre administration, vacataires, en instance de cédésion, chômage.

QUESTION 4 : Votre métier est à dominante ?

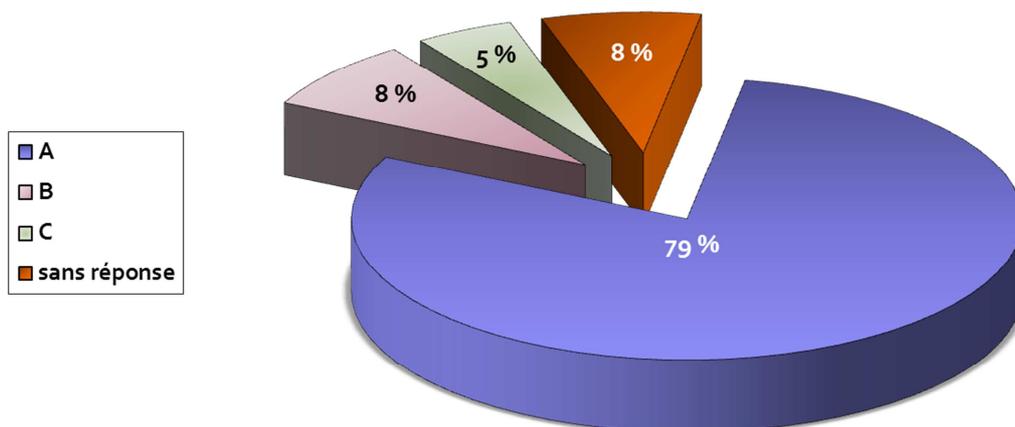
Catégorie	Nombre	%
Administrative	89	31,90 %
Culturelle	46	16,49 %
Technique	47	16,85 %
Informatique	4	1,43 %
Enseignement	7	2,51 %
Sécurité	6	2,15 %
Diplomatique - Politique	22	7,89 %
Juristes	5	1,79 %
Communication	12	4,30 %
Coopération	19	6,81 %
Autres (1)	18	6,45 %
Sans Réponse	4	1,43 %
TOTAL	279 (2)	100 %

- (1) Autres : dans cette catégorie on trouve des métiers très différents comme par exemple architecte, scientifique, interprète, protocole, hôtellerie, documentaliste...
- (2) Dans un certain nombre de cas, plusieurs domaines ont été renseignés par une seule et même personne.



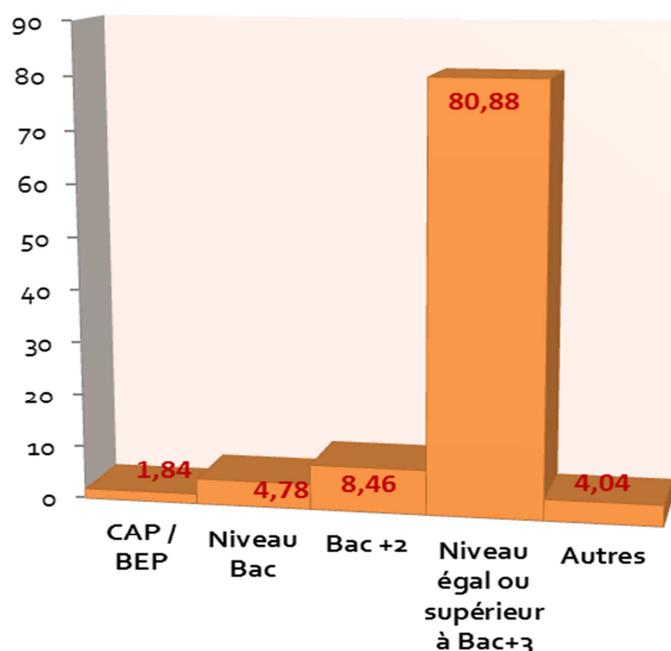
QUESTION 5 : Quelle est votre catégorie ?

A	B	C	Sans Réponse	Total
217	22	13	21	273
79,49 %	8,06 %	4,76 %	7,69 %	100 %



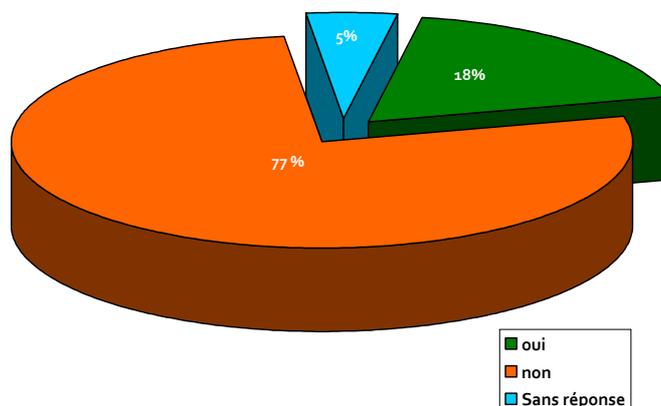
QUESTION 6 : Quel est votre niveau de formation ?

Niveau CAP / BEP	Niveau Bac	Bac +2	Niveau égal ou supérieur à Bac +3	Autres / Sans réponse	Total
5	13	23	220	11	272
1,84 %	4,78 %	8,46 %	80,88 %	4,04 %	100 %



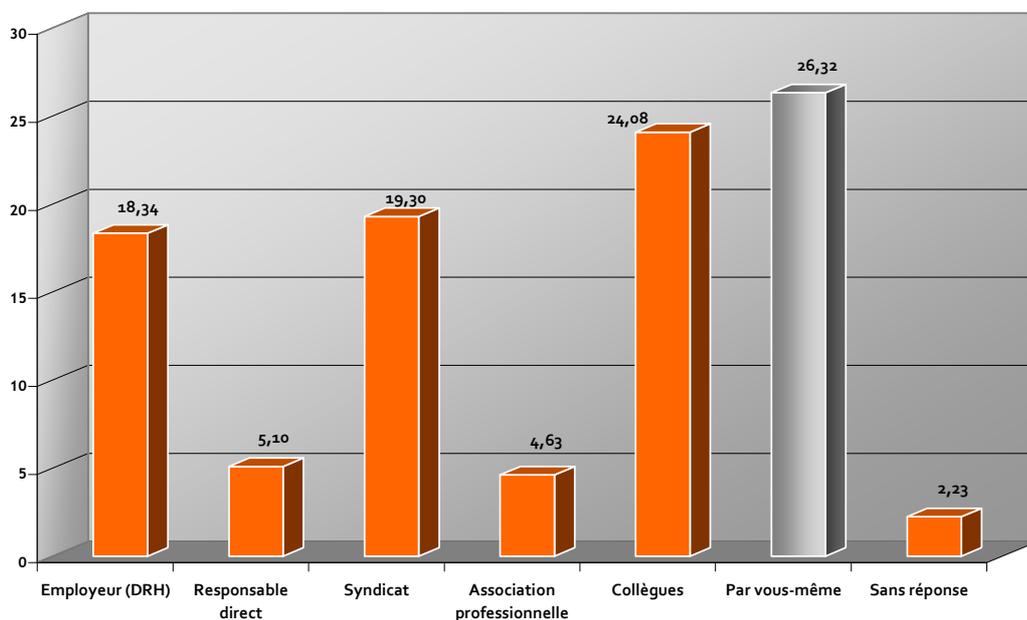
QUESTION 7 : Vous estimez-vous assez informé(e) sur vos droits en tant que contractuel(le) ?

Oui	Non	Sans Réponse	Total
50	209	13	272
18,38 %	76,84 %	4,78 %	100 %



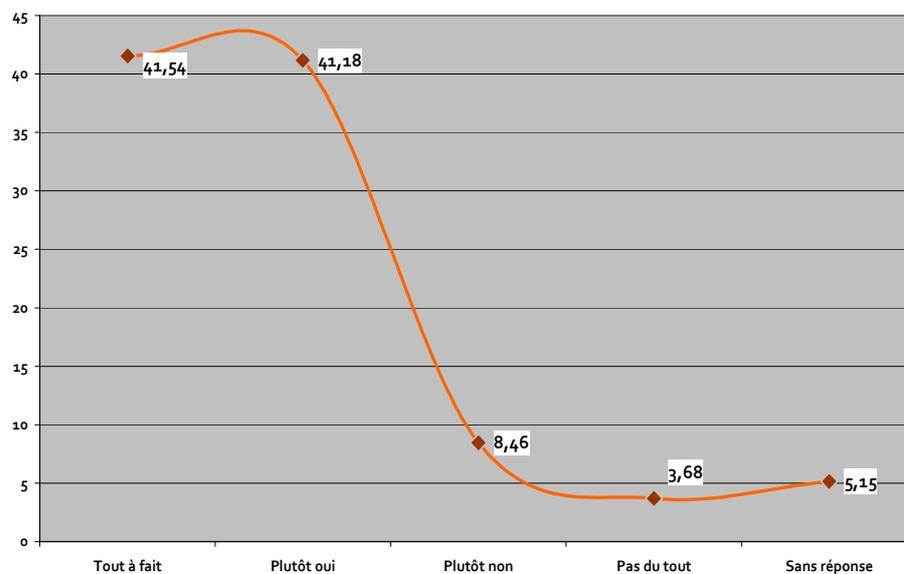
QUESTION 8 : Quelles sont vos sources d'information ?

Employeur (DRH)	Responsable Direct	Syndicat	Association Professionnelle	Collègues	Par vous-même	Sans Réponse	Total
115	32	121	29	151	165	14	627
18,34 %	5,10 %	19,30 %	4,63 %	24,08 %	26,32 %	2,23 %	100 %



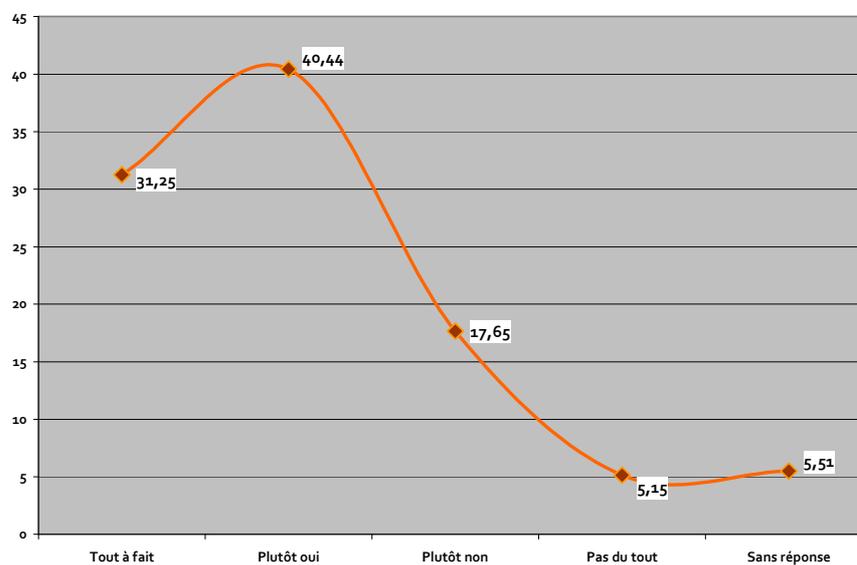
QUESTION 9 : Selon vous, votre situation professionnelle correspond-elle à votre formation ?

Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout	Sans réponse	Total
113	112	23	10	14	272
41,54 %	41,18 %	8,46 %	3,68 %	5,15 %	100 %



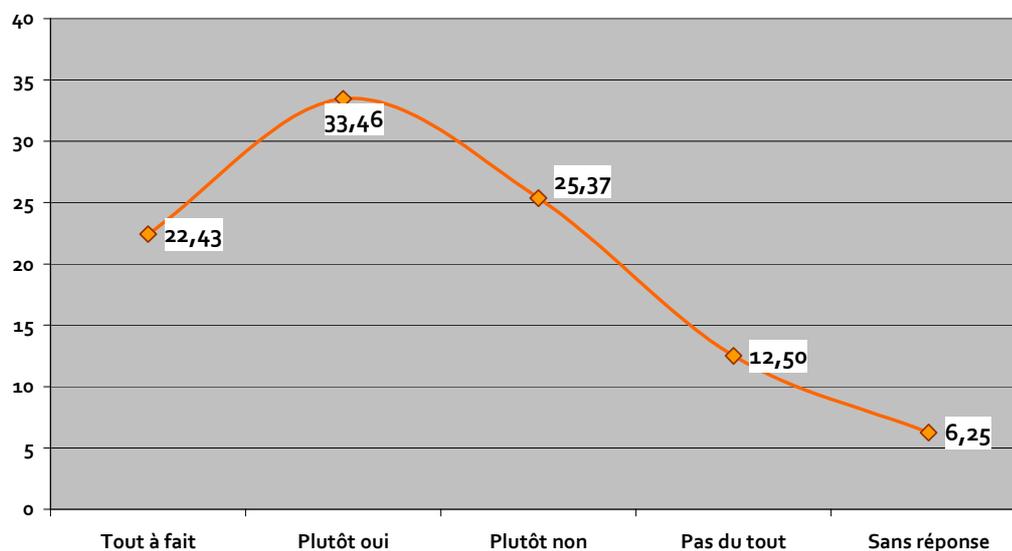
QUESTION 10 : Selon vous, votre situation professionnelle correspond-elle à votre responsabilité ?

Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout	Sans réponse	Total
85	110	48	14	15	272
32,25 %	40,44 %	17,65 %	5,15 %	5,51 %	100 %



QUESTION 11 : Selon vous, votre situation professionnelle correspond-elle à votre ancienneté ?

Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout	Sans réponse	Total
61	91	69	34	17	272
22,43 %	33,46 %	25,37 %	12,50 %	6,25 %	100 %



QUESTION 12 : Selon vous, votre situation professionnelle correspond-elle à vos acquis professionnels ?

Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout	Sans réponse	Total
81	93	63	20	15	272
29,78 %	34,19 %	23,16 %	7,35 %	5,51 %	100 %

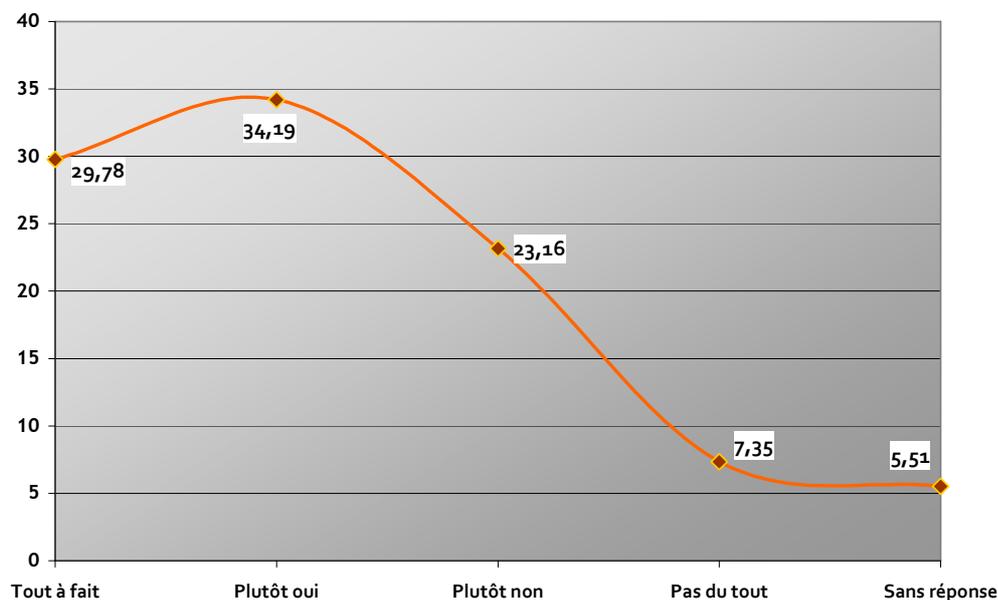
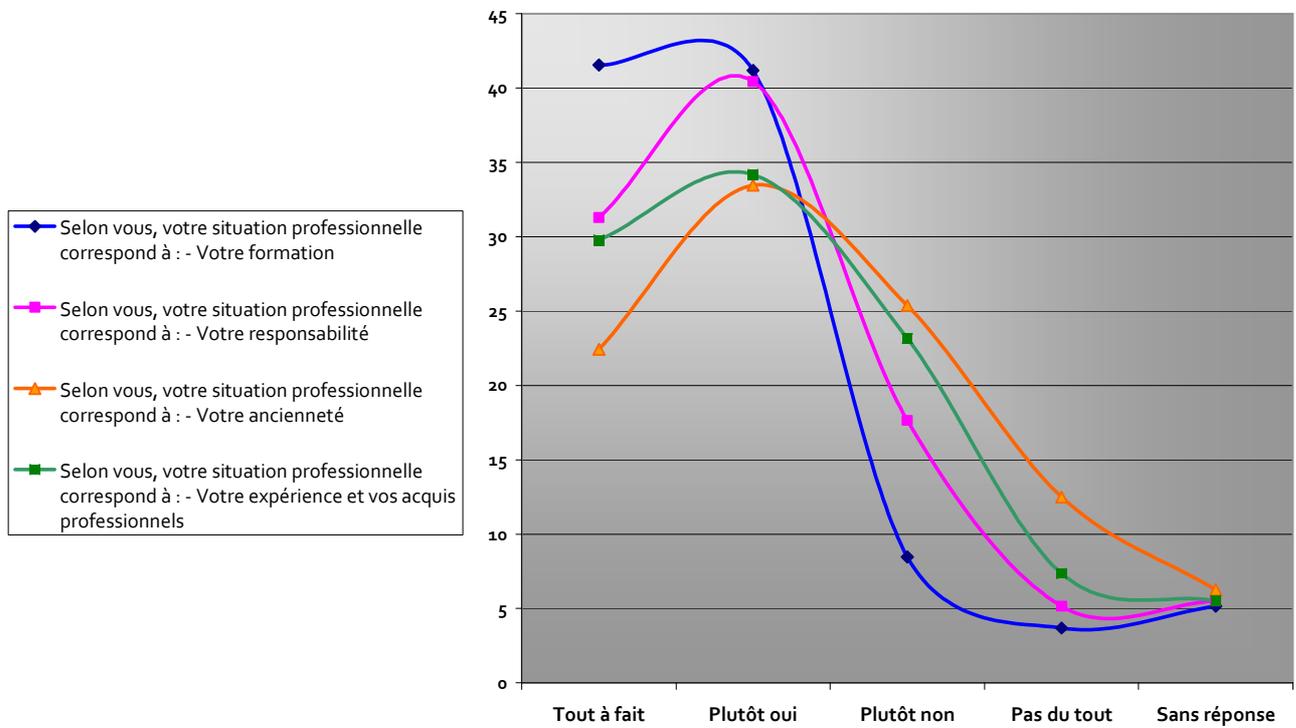


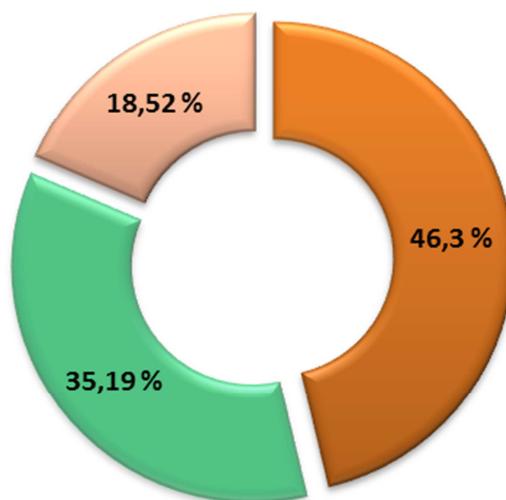
Tableau récapitulatif des questions 9, 10, 11 et 12

	Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout	Sans réponse
Selon vous, votre situation professionnelle correspond à : - Votre formation	41,54	41,18	8,46	3,68	5,15
Selon vous, votre situation professionnelle correspond à : - Votre responsabilité	31,3	40,44	17,7	5,15	5,51
Selon vous, votre situation professionnelle correspond à : - Votre ancienneté	22,43	33,46	25,4	12,5	6,25
Selon vous, votre situation professionnelle correspond à : - Votre expérience et vos acquis professionnels	29,78	34,19	23,2	7,35	5,51



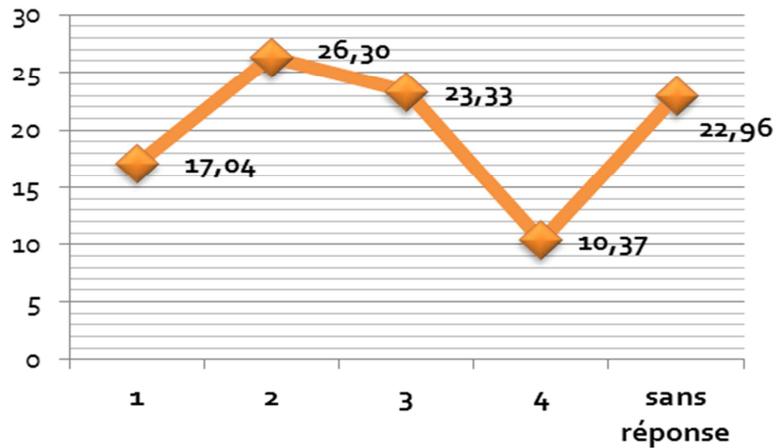
QUESTION 12 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Accès à la formation**

1	2	3	4	sans réponse	Total
50	75	66	29	50	270
18,52	27,78	24,44	10,74	18,52	100 %
46,30		35,19			



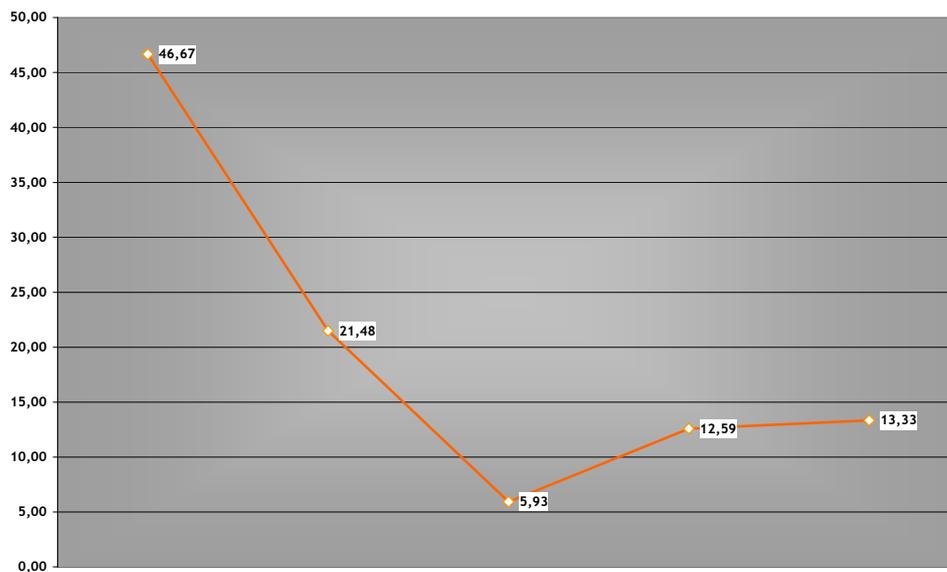
QUESTION 13 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Modalités d'embauche/période d'essai**

1	2	3	4	sans réponse	Total
46	71	63	28	62	270
17,04 %	26,30 %	23,33 %	10,37 %	22,96 %	100 %



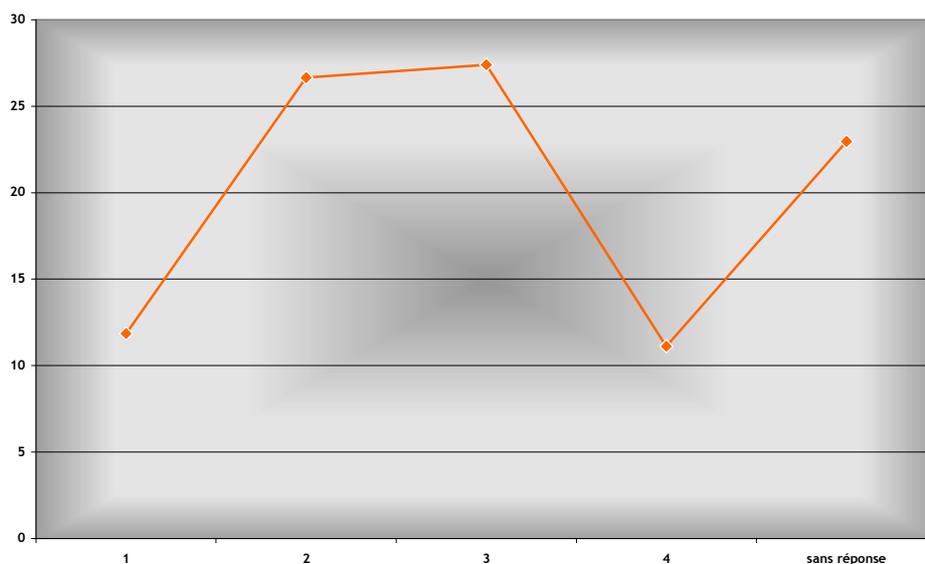
QUESTION 14 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Conditions de négociation / renégociation du contrat**

1	2	3	4	sans réponse	Total
126	58	16	34	36	270
46,67%	21,48 %	5,93 %	12,59 %	13,33 %	100 %



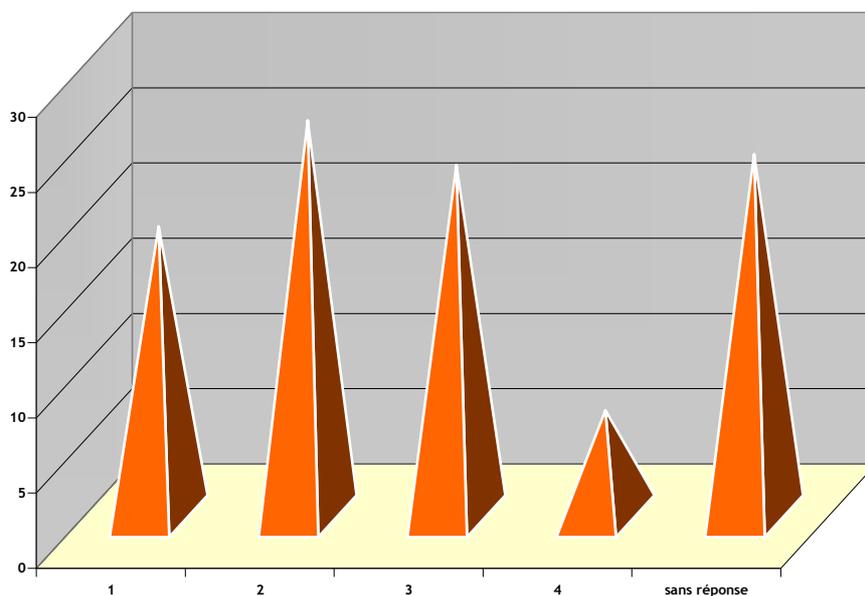
QUESTION 15 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Conditions de travail**

1	2	3	4	sans réponse	Total
32	72	74	30	62	270
11,85 %	26,67 %	27,41 %	11,11 %	22,96 %	100 %



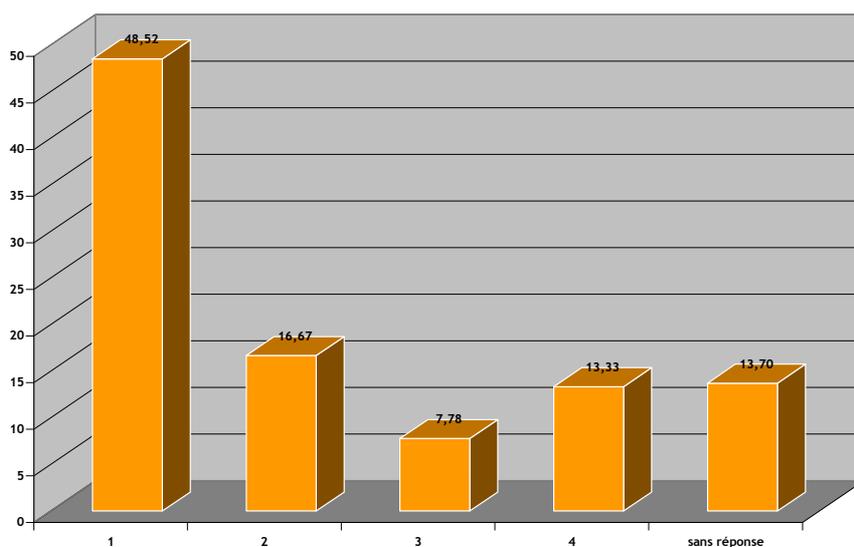
QUESTION 16 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Durée des CDD (ex: vacances de quelques semaines)**

1	2	3	4	sans réponse	Total
52	71	63	19	65	270
19,26 %	26,30%	23,33 %	7,04 %	24,07 %	100 %



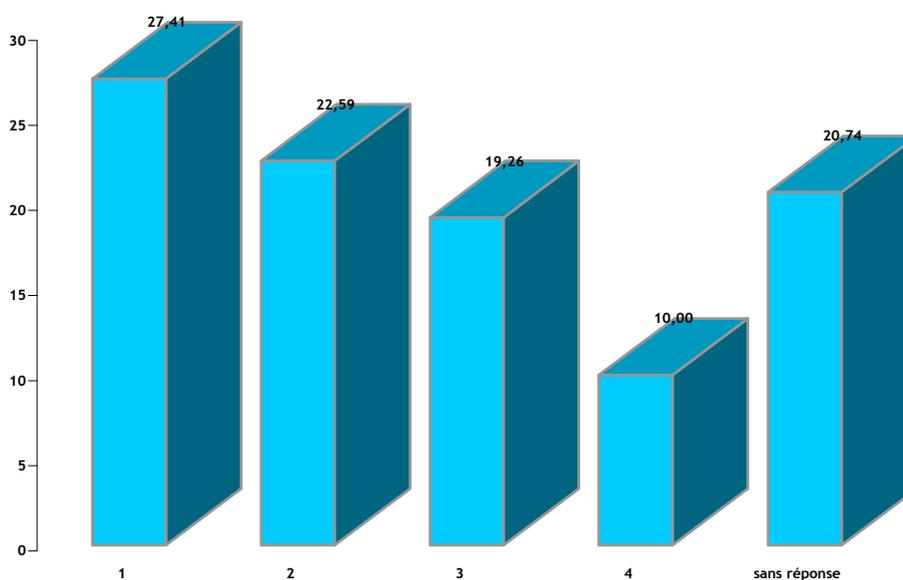
QUESTION 17 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Lutte contre l'incertitude quant à l'avenir**

1	2	3	4	sans réponse	Total
131	45	21	36	37	270
48,52%	16,67 %	7,78 %	13,33 %	13,70 %	100 %



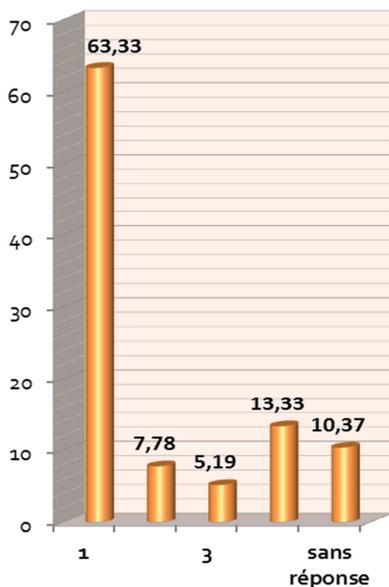
QUESTION 18 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Modalités de rupture/fin de contrat**

1	2	3	4	sans réponse	Total
74	61	52	27	56	270
27,41 %	22,59 %	19,26 %	10 %	20,74 %	100 %



QUESTION 19 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Titularisation (accès, modalités)**

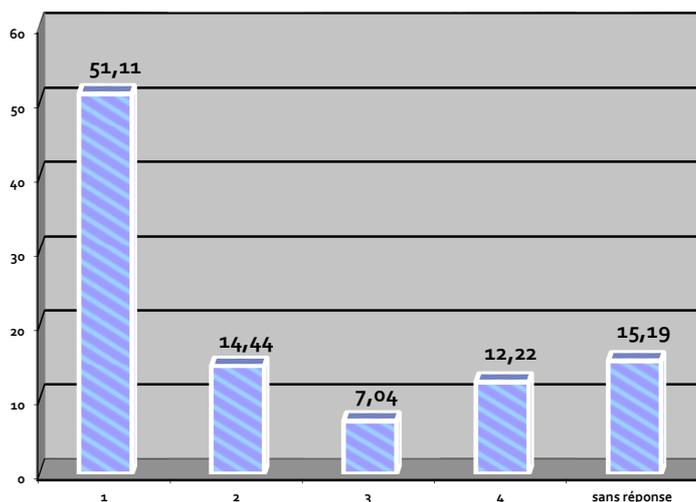
1	2	3	4	sans réponse	Total
---	---	---	---	--------------	-------



171	21	14	36	28	270
63,33 %	7,78 %	5,19 %	13,33 %	10,37 %	100 %

QUESTION 20 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Modalités de transformation du CDD en CDI (délai, etc.)**

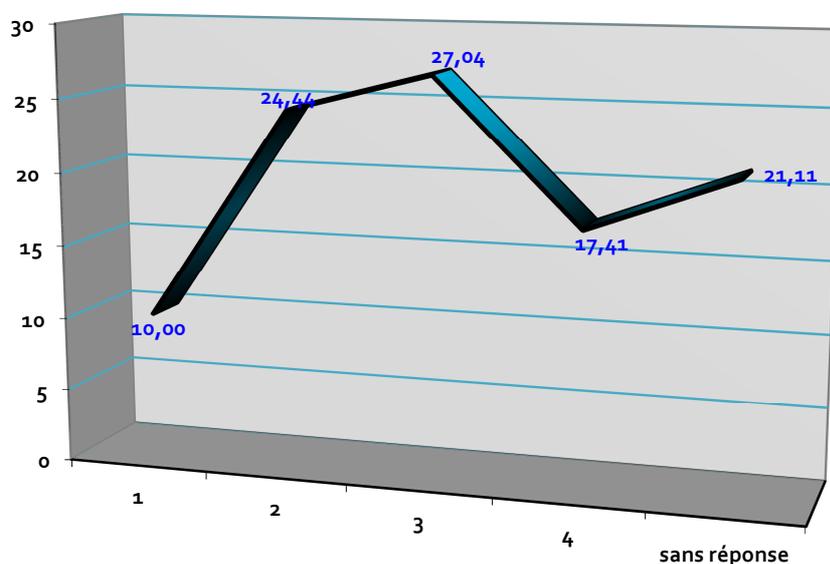
1	2	3	4	sans réponse	Total
138	39	19	33	41	270
51,11 %	14,44 %	7,04 %	12,22 %	15,19 %	100 %



QUESTION 21 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Organisation du travail**

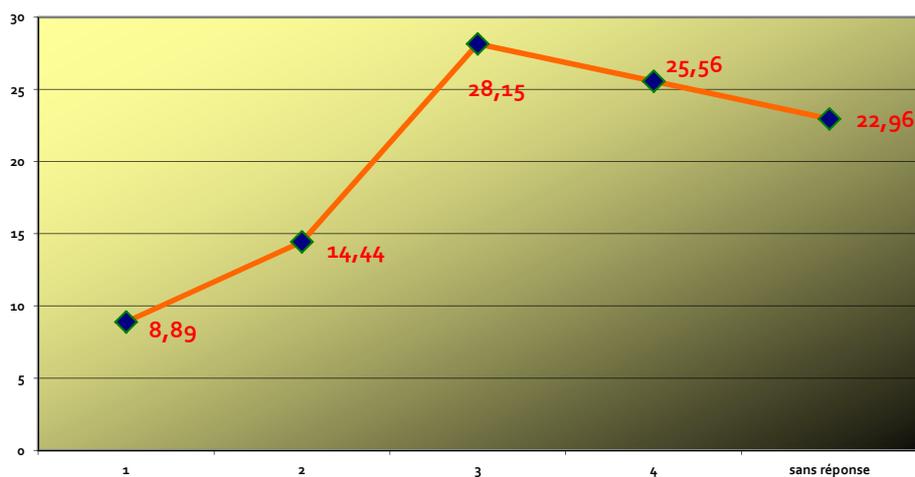
1	2	3	4	sans réponse	Total
---	---	---	---	--------------	-------

27	66	73	47	57	270
10 %	24,44 %	27,04 %	17,41 %	21,11 %	100 %



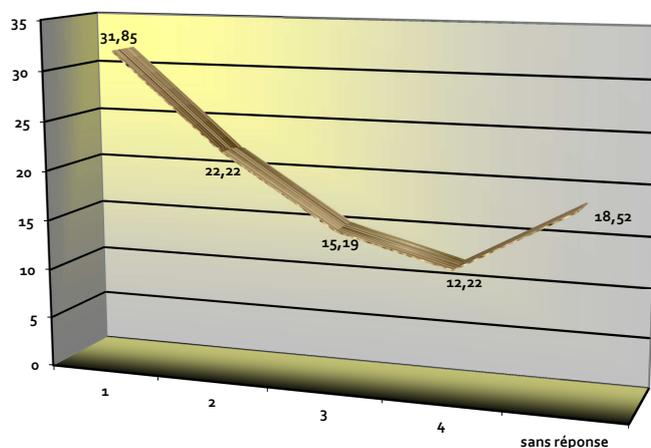
QUESTION 22 Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Pénibilité**

1	2	3	4	sans réponse	Total
24	39	76	69	62	270
8,89 %	14,44 %	28,15 %	25,56 %	22,96 %	100 %



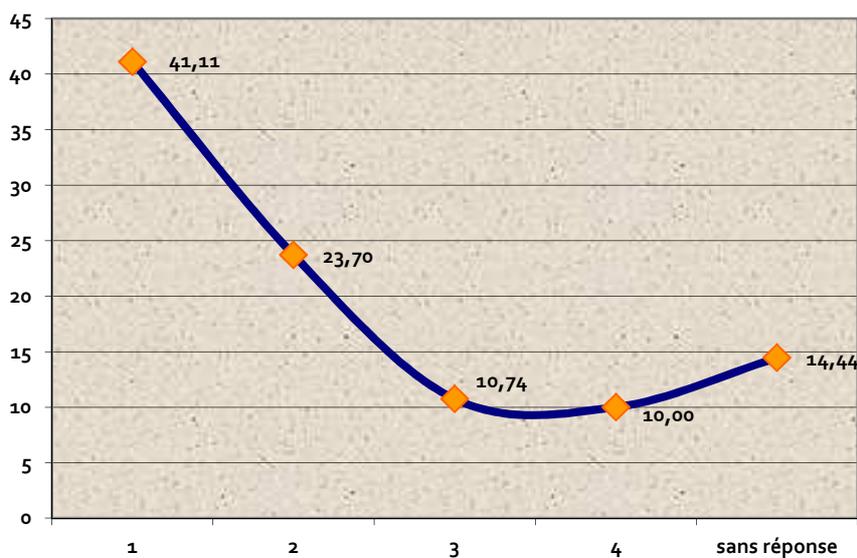
QUESTION 23 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Prime de précarité (fin de CDD)**

1	2	3	4	sans réponse	Total
86	60	41	33	50	270
31,85 %	22,22 %	15,19 %	12,22 %	18,52 %	100 %



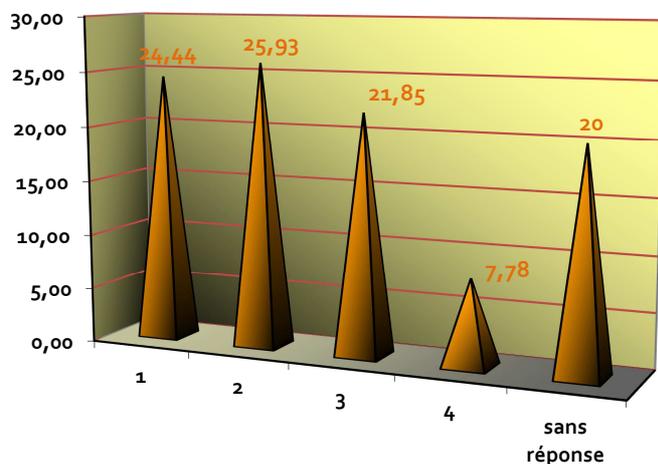
QUESTION 24 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Prise en compte de l'ancienneté**

1	2	3	4	sans réponse	Total
111	64	29	27	39	270
41,11 %	23,70 %	10,74 %	10 %	14,44 %	100 %



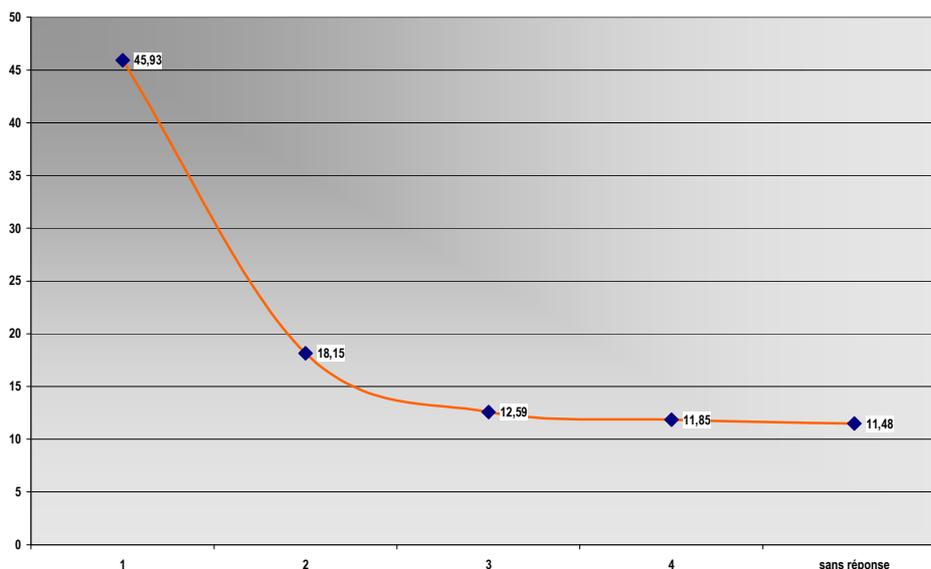
QUESTION 25 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Prise en compte de la formation**

1	2	3	4	sans réponse	Total
66	70	59	21	54	270
24,44 %	25,93 %	21,85 %	7,78 %	20 %	100 %



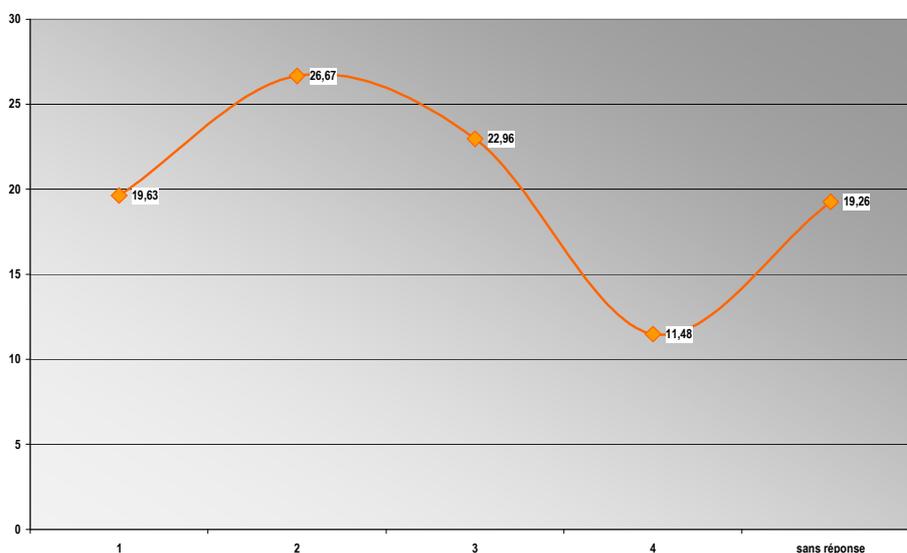
QUESTION 26 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Progression de la rémunération**

1	2	3	4	sans réponse	Total
124	49	34	32	31	270
45,93 %	18,15 %	12,59 %	11,85 %	11,48 %	100 %



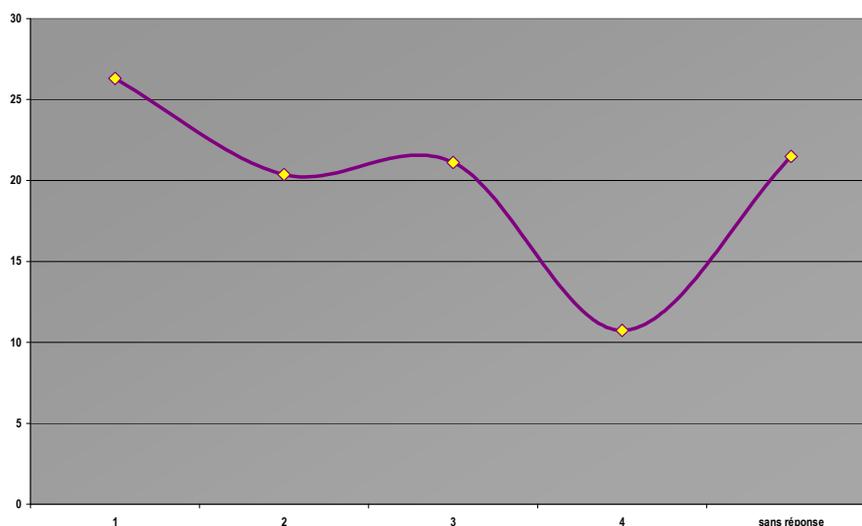
QUESTION 27 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Protection sociale (mutuelle et prévoyance)**

1	2	3	4	sans réponse	Total
53	72	62	31	52	270
19,63 %	26,67 %	22,96 %	11,48 %	19,26 %	100 %



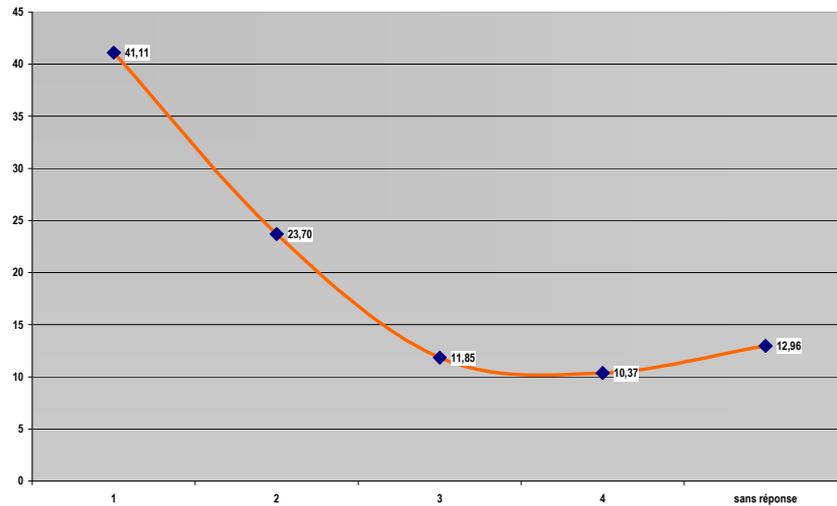
QUESTION 28 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – Régime indemnitaire

1	2	3	4	sans réponse	Total
71	55	57	29	58	270
26,30	20,37 %	21,11 %	10,14 %	21,48 %	100 %



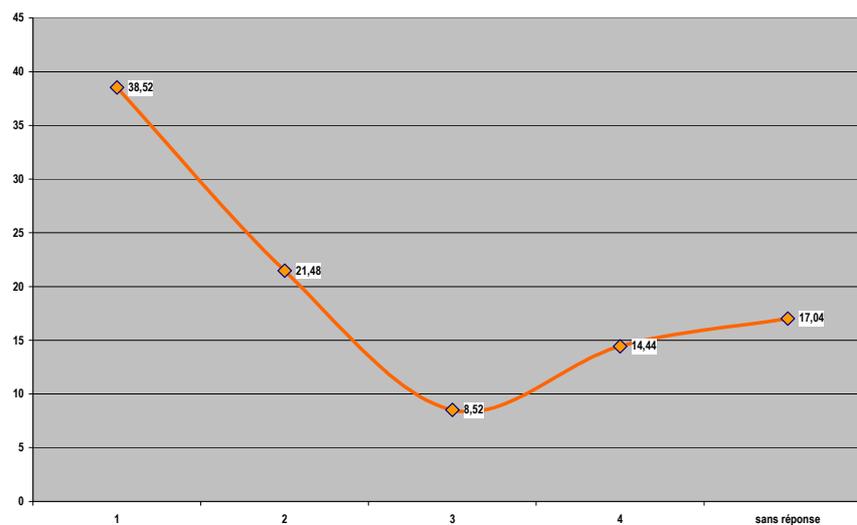
QUESTION 29 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – Rémunération

1	2	3	4	sans réponse	Total
111	64	32	28	35	270
41,11 %	23,70 %	11,85 %	10,37 %	12,96 %	100 %



QUESTION 30 : Attribuez une priorité aux thèmes suivants sur lesquels il faudrait agir en faveur des agents contractuels ? (classement de 1 à 4 – 1 étant la plus haute) – **Renouvellement abusif des CDD**

1	2	3	4	sans réponse	Total
104	58	23	39	46	270
38,52 %	21,48 %	8,52 %	14,44 %	17,04 %	100 %



QUESTION 31 : Thème vous semblant prioritaire et non cité ci-dessus :

Réponses ouvertes dont voici quelques réponses données par les agents contractuels ayant répondu :

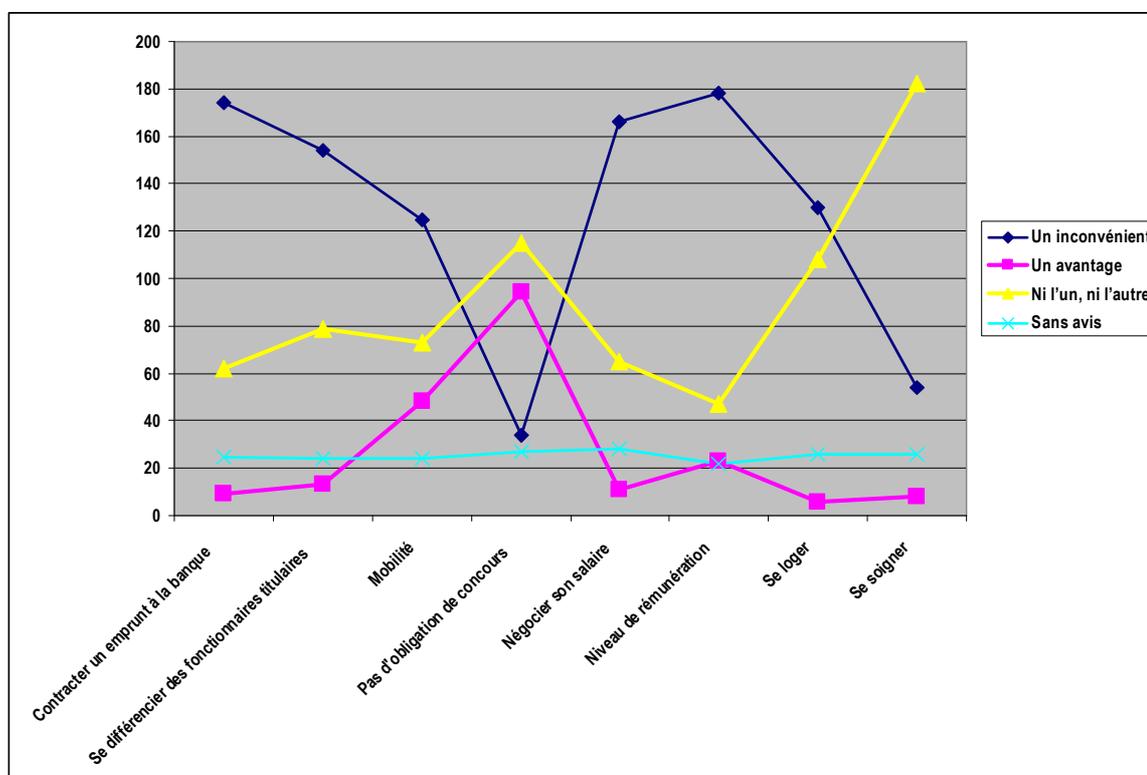
- « Iniquité des rémunérations des contractuels : un contractuel de catégorie A plus ancien est généralement moins bien rémunéré que des contractuels de catégorie A plus récents. Ex : entré au MAE en 2008, j'étais rémunéré 2150 euros net/mois mon remplaçant (alors que je changeais de fonctions en interne), non formé, du même âge, expériences et diplômes similaires, l'était à hauteur de 2500 à 2600 € net / mois. - Mais le plus important je crois aujourd'hui est la lutte contre l'incertitude quant à l'avenir : la loi Sauvadet doit être défendue ».
- Titularisation (accès, modalités)
- 26 ans en CDD-MAEE
- Valorisation des CDD pour les concours
- harcèlement psychologique
- évolution de carrière : reconnaissance
- Retraite
- Progression hiérarchique.
- L'accès à des postes de responsabilité (ex : d'ambassadeur) pour les CDI confirmés qui ont souvent plus d'expérience de terrain que beaucoup de titulaires dont la carrière suit son cours quelles que soient les circonstances.
- Supprimer ou beaucoup mieux encadrer le détachement de fonctionnaires titulaires (Fonction publique d'État) sur contrat (CDD). Utilisation abusive du recours au CDD pour des fonctionnaires titulaires sur des emplois à temps plein et traditionnellement occupés par des titulaires au Ministère des affaires étrangères
- Contraintes abusives des horaires 24h24, responsabilité des tâches par délégation de la hiérarchie, abstraction des conditions familiales (service permanent avec horaires élastiques, récupération quasi non tolérées)
- A mon sens la priorité des priorités devrait être le mode de calcul des retraites, qui est inique pour les contractuels. A travail égal et responsabilités similaires, le mode de calcul des retraites devrait être le même que celui dont bénéficient les titulaires. Ou alors le terme de justice n'a plus de sens.
- Clarifier la contractualisation des contractuels et offrir des perspectives sans quoi les contractuels partent au plus offrant rapidement et aucune véritable capitalisation du travail n'est possible.
- La différence entre un titulaire et un contractuel de même catégorie avec les mêmes responsabilités et parfois pas la même expérience professionnelle (titulaire) au niveau administratif et de considération
- Le statut des CDI - Dutreil jamais établi !
- Considération et respect envers les agents qui, comme moi, ont 40 ans d'exercice au sein d'un même service et qui apprennent, du jour au lendemain, par téléphone et de façon brutale, la suppression de leur poste, pour lequel ils se sentent compétents et motivés, sans aucune considération pour les services publics rendus, ni leur âge (personnellement 60 ans et demi), et se voient soumis à un stress considérable à la veille de leur retraite.
- Je totalise 29 ans de détachement en tant que fonctionnaire au sein du Ministère des Affaires étrangères et n'ai aucune perspective d'intégration dans ce Ministère ni même de certitude de pérennisation à quelques années de ma retraite. Je fonctionne avec des CDD de détachés d'une durée de 1 ou 2 ans.
- Accès à la titularisation à l'issue d'un entretien professionnel et non d'un concours pour les agents en poste depuis plusieurs années.
- L'âge : ne pas renouveler le CDD ou ne pas accorder un CDI à 50 ans s'est condamner l'agent à une très longue période de chômage, voir définitivement, alors qu'il satisfait pleinement.
- Cas des fonctionnaires détachés sur contrat (CDD) : possibilité d'intégration du ministère dans lequel on est détaché, sans concours, en tenant des évaluations et des acquis de l'expérience
- L'égalité entre les CDI et les titulaires (ex : rémunération = Indemnité de résidence à l'Étranger=, prime = à Paris=...)
- attribution des primes de résultat sur la même base pour les CDI, les CDD et les titulaires

- Accès privilégié aux concours, avec réduction de la période d'ancienneté nécessaire: en effet, 4 ans demandés pour accès aux concours B et A, et la DRH « coupe » les contrats à 4 ans de peur d'avoir à appliquer la loi de titularisation... Situation d'impasse donc, à moins d'avoir effectué un VI

QUESTION 32 Pour chacun des choix suivants et à titre personnel, vous diriez que votre statut de contractuel constitue... -

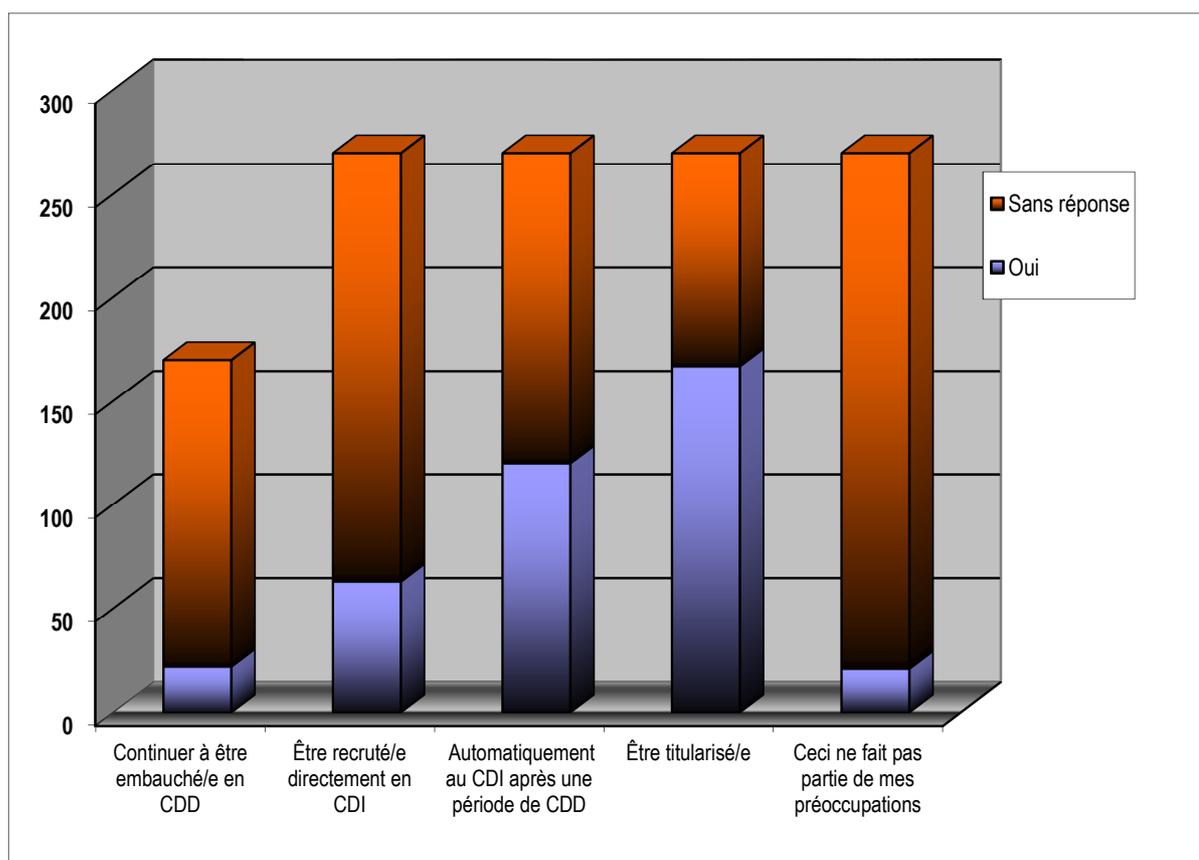
Tableau récapitulatif des questions n° 32, 33, 34 35, 36, 37, 38 et 39

	Un inconvénient	Un avantage	Ni l'un, ni l'autre	Sans avis
Contracter un emprunt à la banque	174	9	62	25
Se différencier des fonctionnaires titulaires	154	13	79	24
Mobilité	125	48	73	24
Pas d'obligation de concours	34	94	115	27
Négocier son salaire	166	11	65	28
Niveau de rémunération	178	23	47	22
Se loger	130	6	108	26
Se soigner	54	8	182	26



QUESTION 33 : Vous souhaiteriez (plusieurs choix possibles)

	Oui	Sans réponse
Continuer à être embauché/e en CDD	22	148
Être recruté/e directement en CDI	63	207
Accéder AUTOMATIQUEMENT au CDI après une période de CDD	120	150
Être titularisé/e	167	103
Ceci ne fait pas partie de mes préoccupations	21	249



Enfin, à la question « Autre souhait (veuillez préciser) » : voici quelques exemples de réponses apportées :

- Passer de titulaire Éducation Nationale à titulaire Affaires étrangères
- recevoir une rémunération équivalente aux titulaires de même niveau
- Une retraite décente
- Ne pas être détaché sur contrat, mais être détaché dans mon corps
- Être augmenté !
- Accéder avec valorisation de l'expérience à la mobilité sur les postes
- Je passerais le concours si je voulais faire carrière au MAE
- baser le salaire sur le niveau des responsabilités que l'on soit titulaire ou contractuel
- ne pas me voir refuser un nouveau poste parce que l'État ne veut pas avoir à me passer en CDI
- Être maintenue dans mes fonctions actuelles en tant que contractuelle CDI

- Être intégrée car je suis fonctionnaire titulaire depuis 36 ans
- Reconnaissance des salaires des activités antérieures
- Avoir la possibilité de choisir si je veux enchaîner les postes, une titularisation ou CDI-sation, que ce soit possible en tous cas
- Avoir une grille des salaires des CDI
- titularisation par voie de concours interne adapté avec prise en compte de l'expérience professionnelle acquise
- La titularisation est vivement souhaitée pour autant qu'elle donne accès à un corps d'un niveau correspondant à la compétence.
- Disposer de meilleures formations offertes par le MAE pour passer les concours.
- Permettre aux agents ne souhaitant pas être CDIés de renouveler leur contrat (CDD) au-delà de 6 ans.